

**C.F.P.P.A. Olivier de Serres**  
1062, Chemin du Pradel  
07 170 MIRABEL  
Tél. : 04 75 36 71 80  
Fax : 04 75 36 76 02  
Mél: cfppa.aubenas@educagri.fr

**Etablissement Public Local d'Enseignement  
et de Formation Professionnelle Agricoles**

Enregistrement Ypareo

## BULLETIN D'INSCRIPTION MODULES COURTS Agriculture - 2024-2025

NOM :		Prénom :		Date de naissance	
Adresse :				Tél fixe :	
Code Postal		Ville :		Tél portable :	
Mail :				Diplôme le plus élevé	
Statut actuel :		Financement envisagé :			
Si financement par Pôle Emploi :	Identifiant PE (7chiffres + 1 Lettre)				
	département d'inscription à PE				
<b>J'ai un Compte Personnel de Formation (CPF)</b>		<input type="radio"/> oui	<b>Si oui, sur mon compte j'ai €</b>		
Tarif des repas ( <i>susceptible de modification</i> ) : petit-déjeuner : 2 € et repas du midi ou du soir : 5 €					

Pour la réservation de l'hébergement et des repas, contactez Mme Pamela Tauleigne : [pamela.tauleigne@educagri.fr](mailto:pamela.tauleigne@educagri.fr) ou au 04.75.36.76.56

SOUHAITE S'INSCRIRE POUR LE OU LES MODULES SUIVANTS : (à cocher)

- Conduite d'un atelier caprin : du 30 septembre au 11 octobre 2024**
- Conduite d'un atelier caprin : du 17 au 28 février 2025
- Soins du troupeau par les plantes : au printemps 2025 - Nous contacter
- Transformation fromagère fermière : du 27 mai au 7 juin 2024**
- Transformation fromagère fermière : du 02 au 13 décembre 2024**
- Transformation fromagère fermière : du 03 au 14 mars 2025
- Conduite d'un atelier d'arboriculture fruitière (UCARE 1 BPREA) : du 10 au 14 février et du 07 au 11 avril 2025
- Conduite d'un atelier d'arboriculture fruitière (C3 BPREA) : du 24 au 28 février et du 12 au 16 mai 2025
- Conduite d'un atelier d'arboriculture fruitière (UCARE 2 BPREA) : du 24 au 28 mars et du 19 au 23 mai 2025
- Réaliser les opérations de production de pépinière de plants fruitiers : du 17 au 21 mars et du 14 au 18 avril 2025
- Réaliser les opérations de production de pépinière de plants fruitiers : du 04 février au 30 avril 2025 - Formation mixte
- Conduite d'un atelier de viticulture : du 10 au 14 février et du 12 au 16 mai 2025
- Transformation de la production viticole - Œnologie : du 07 au 18 avril 2025
- Conduite d'un atelier de production de légumes : du 07 au 11 avril et du 02 au 06 juin 2025
- Transformation des fruits et/ou légumes : du 18 au 29 novembre 20.**
- Transformation des fruits et/ou légumes : du 10 au 14 février et du 24 au 28 février 2025
- Conduite d'un atelier de volailles de chair : du 24 au 28 mars et du 19 au 23 mai 2025
- Mise en place d'un atelier de poules pondeuses : du 17 au 21 mars et du 12 au 16 mai 2025
- Conduite d'une activité d'accueil à la ferme : du 24 au 28 mars et du 19 au 23 mai 2025
- Parcours professionnalisant en Arboriculture (modules adaptables Taille - Travaux en vert - Suivi sanitaire...) : du 20 janvier au 23 juin 2025**
- Taille des arbres fruitiers (1 semaine pratique) : du 20 au 25 janvier 2025
- Taille des arbres fruitiers (1 semaine pratique) : du 27 au 31 janvier 2025
- Entretien et multiplication des petits fruits (NOUVEAU) : du 27 janvier au 29 janvier et du 18 février au 19 février 2025**
- Taille des oliviers (2 jours avec de la pratique) : les 02 et 03 avril 2025
- Suivi sanitaire du verger (19 heures à distance et 16 heures en présentiel) : 2 jours pour le présentiel : les 03 avril et 19 juin 2025
- Multiplication et Greffage (2 jours) : les 18 février et 19 février 2025
- Opérations en vert (2 jours) : les 17 juin et 18 juin 2025
- Taille d'hiver de la vigne : du 25 novembre au 6 décembre 2024**
- Conduite de tracteur (4 jours) : du 14 au 17 octobre 2024**
- Conduite de tracteur (4 jours) : du 27 au 30 janvier 2025

**Pour les formations à distance voir page suivante**

Module élevage caprin à distance (cocher les modules choisis) (259 h maximum)

Alimentation

Réglementation en élevage

Reproduction, sélection, sanitaire

Production laitière

Elevage des jeunes

Bâtiment d'élevage

Indicateurs technico économiques

Conduite d'un atelier viticole entièrement à distance (179 h maximum)

Conduite d'un atelier viticole (179 h maximum) - Formation à distance et en présentiel (du 10 au 14 février et du 07 au 11 avril 2025)

Conduite d'un atelier arboricole entièrement à distance (224 h maximum)

Conduite d'un atelier arboricole (224 h maximum) - Formation à distance et en présentiel (du 24 au 28 février et du 12 au 16 mai 2025)

Conduite d'un atelier de maraîchage (140 h maximum) : Formation à distance et en présentiel (du 07 au 11 avril et du 02 au 06 juin 2025)

**Pour les formations à distance ci-dessus, la réponse est individualisée et modulable**

Mise en place d'un atelier de poudeuses en complément d'activité à distance (45 h)

Maîtriser la qualité sanitaire des produits fermiers transformés à distance (14 h)

Spécifier la production :

Module gestion technico-économique et financière de l'exploitation à distance (56h)

Fait à

Le

Signature